



PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES
COMITÉ DU CODEX SUR LES MÉTHODES D'ANALYSE ET D'ÉCHANTILLONNAGE

Quarante-troisième session

Budapest (Hongrie)

13-18 mai 2024

Le Groupe de travail sur la confirmation des méthodes d'analyse et d'échantillonnage se réunira pendant la session, le lundi 13 mai 2024.

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Point de l'ordre du jour	Objet	Cote du document
	Ouverture de la session	
1	Adoption de l'ordre du jour	CX/MAS 24/43/1
2	Questions soumises au Comité par la Commission du Codex Alimentarius et ses organes subsidiaires	CX/MAS 24/43/2
3	Confirmation des dispositions relatives aux méthodes d'analyse et des plans d'échantillonnage figurant dans les normes du Codex	CX/MAS 24/43/3 ¹
	- Observations communiquées en réponse à la lettre circulaire CL 2024/08/MAS	CX/MAS 24/43/3 Add.1
4	Examen des méthodes d'analyse figurant dans la norme CXS 234	
4.1	Ensemble des méthodes exploitables pour les céréales, les légumes secs et les légumineuses	CX/MAS 24/43/4
	- Observations communiquées en réponse à la lettre circulaire CL 2024/14/MAS	CX/MAS 24/43/4 Add.1
4.2	Ensemble des méthodes exploitables pour le poisson et produits de la pêche	CX/MAS 24/43/5
	- Observations communiquées en réponse à la lettre circulaire CL 2024/15/MAS	CX/MAS 24/43/5 Add.1
4.3	Ensemble des méthodes exploitables pour les jus de fruits	CX/MAS 24/43/6
5	Document d'information: <i>Directives générales sur l'échantillonnage</i> (CXG 50-2004) – Livre électronique contenant des applications pour les plans d'échantillonnage	CX/MAS 24/43/7
	- Observations communiquées en réponse à la lettre circulaire CL 2024/16/MAS	CX/MAS 24/43/7 Add.1

¹ Voir les notes ci-dessous.

Veillez noter que les documents de travail ne seront pas distribués via la liste de diffusion du Codex (Codex-L). Seuls l'invitation et l'ordre du jour provisoire seront distribués aux membres et aux observateurs. Tous les documents de travail et tout nouveau document non mentionné dans le présent ordre du jour provisoire, y compris toute autre information destinée aux délégués, seront publiés sur le site web du Codex dès qu'ils seront disponibles. Consultez le site web du Codex pour savoir où en est la publication des documents de travail et obtenir des informations pratiques sur la réunion. Site web de la session – CCMAS43

Point de l'ordre du jour	Objet	Cote du document
DOCUMENTS DE TRAVAIL		
6	Critères de performance numériques pour la détermination des ions nitrate et nitrite dans certaines matrices alimentaires	CX/MAS 24/43/8
7	Méthodes d'analyse pour l'étiquetage de précaution relatif aux allergènes	CX/MAS 24/43/9
	- Observations communiquées en réponse à la lettre circulaire CL 2024/17/MAS	CX/MAS 24/43/9 Add.1
8	Harmonisation des noms et du format des principes indiqués dans la norme CXS 234	CX/MAS 24/43/10
9	Approche pour l'inclusion des facteurs de conversion de l'azote	CX/MAS 24/43/11
10	Référencement de méthodes de type IV dans la norme CXS 234 lorsqu'une méthode de type I est indiquée pour le même produit et la même disposition.	CX/MAS 24/43/12
11	Rapport de la Réunion interinstitutions sur les méthodes d'analyse	CRD
12	Autres questions et travaux futurs	
13	Date et lieu de la prochaine session	
14	Adoption du rapport	

NOTES D'INFORMATION

Les participants qui assistent à la session par visioconférence auront la possibilité d'intervenir oralement sur Zoom. Le Président du Comité sur les méthodes d'analyse et d'échantillonnage présentera les méthodes de travail de la session en prenant en considération aussi bien la participation en présentiel que la participation en distanciel.

Point 3 de l'ordre du jour: Le Groupe de travail sur la confirmation des méthodes d'analyse et d'échantillonnage examinera:

- i) des méthodes d'analyse et des plans d'échantillonnage, en vue de leur confirmation (CX/MAS 24/43/3);
- ii) l'ensemble des méthodes exploitables pour les céréales, les légumes secs et les légumineuses (CX/MAS 24/43/4);
- iii) l'ensemble des méthodes exploitables pour le poisson et les produits de la pêche (CX/MAS 24/43/5);
- iv) l'ensemble des méthodes exploitables pour les jus de fruits (CX/MAS 24/43/6);
- v) des méthodes pour la détermination des nitrites et des nitrates (CX/MAS 24/43/8) et pour l'étiquetage de précaution relatif aux allergènes (CX/MAS 24/43/9); et
- vi) des questions émanant de la Commission du Codex Alimentarius et de ses organes subsidiaires (CX/MAS 24/43/2), ainsi que toute autre question ayant trait à la confirmation de méthodes.

Le rapport du groupe de travail sera mis en ligne en tant que document de séance (CRD2) sur la page web du Comité et sera examiné au titre de ce point.